

On a achevé, en 1964, l'excavation des emplacements de l'usine génératrice et des réservoirs du projet Manic 1, dont les trois groupes auront une puissance globale de 180,000 kW; ils sont censés être mis en usage en 1966. Les travaux préliminaires des centrales Manic 3 et Outardes 3 et 4 se poursuivent. La production d'énergie à la centrale Manic 3, qui comprendra sept groupes d'une puissance totale de 1,123,000 kW, est censée débiter en 1972. La centrale Outardes 3 doit comprendre quatre groupes d'une puissance globale de 761,600 kW et la centrale Outardes 4, quatre groupes également, mais d'une puissance totale de 644,000 kW. D'après les plans actuels, les usines Outardes 3 et 4 seront mises en service en novembre 1968. La régularisation du débit des eaux des rivières Manicouagane et aux Outardes permettra d'augmenter de 502,500 kW la puissance combinée des deux centrales existantes.

L'énergie produite par les installations sur les rivières Manicouagane et aux Outardes sera transmise aux stations de distribution de la province sur trois lignes de 735 kV. Cette tension de fonctionnement est la plus élevée projetée au Canada pour la transmission de courant à grande distance et une des plus élevées en usage dans le monde entier.

La nouvelle centrale à vapeur de Tracy, près de Sorel, est entrée en service en 1964 avec un groupe de 150,000 kW et un deuxième groupe de même puissance doit être ajouté en 1965. L'appoint de deux autres groupes en 1967 donnera à cette centrale sa puissance totale prévue de 600,000 kW. La Commission a fait part de son intention d'aménager en Gaspésie une centrale thermo-électrique de deux groupes d'une puissance combinée de 300,000 kW, qu'elle prévoit mettre en service en 1970.

**Ontario.**—En 1964, la Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario a entrepris notamment la construction de trois nouvelles centrales hydrauliques et d'une centrale thermo-nucléaire, ainsi que l'agrandissement d'une centrale thermique de type classique. Les centrales hydro-électriques en voie de construction sont celles de Harmon et de Kipling sur la rivière Mattagami, et de Mountain Chute sur la rivière Madawaska; est également en construction la centrale nucléaire de Douglas Point, au bord du lac Huron, tandis que la centrale thermo-électrique de type classique de Lakeview, près de Toronto, est en cours d'agrandissement. Au projet de Harmon, deux groupes électrogènes de 64,600 kW chacun seront mis en service au milieu de 1965; on n'a pas encore fixé la date de l'installation des deux autres groupes prévus. A la centrale de Kipling, à environ trois milles en aval de celle de Harmon, deux groupes d'une puissance de 62,700 kW chacun seront mis en service au milieu de 1966; on a prévu l'installation de deux groupes supplémentaires à cet endroit aussi. Les travaux préliminaires ont commencé en 1964 à l'emplacement de Mountain Chute, où on aménagera deux groupes électrogènes de 80,000 kW chacun, censés être mis en service vers la fin de 1967.

L'installation des machines maîtresses à la centrale thermo-nucléaire de Douglas Point, dont la puissance globale sera de 200,000 kW, était presque terminée à la fin de 1964. Cette centrale, construite par l'Hydro-Ontario en collaboration avec l'*Atomic Energy of Canada Limited*, sera mise en action vers la fin de 1965. La Commission compte construire une grande centrale thermo-nucléaire dans l'Ontario méridional. Les plans préliminaires comportent l'installation de deux groupes électrogènes de 540,000 kW chacun qui doivent être mis en service,—le premier en 1970 et le second en 1971; on prévoit en outre l'installation éventuelle d'autres groupes.

On a installé un troisième groupe de 300,000 kW à la centrale thermo-nucléaire de Lakeview, en bordure ouest du Toronto métropolitain; on prévoit de plus l'aménagement de cinq groupes supplémentaires, de 1965 à 1968, ce qui portera à 2,400,000 kW la puissance globale de cette centrale. L'Hydro-Ontario compte construire près de Courtright, à quelque 14 milles au sud de Sarnia, une grande centrale thermique de type